

2017-6739
2020-08-28

INDIFLIN® Technique

FONGICIDE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Inpyrfluxam..... 97.4 %

DANGER – POISON



NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33818
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 500 g - vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON, Canada N1L 0A1
519-767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

SI ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT : contacter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Fatal ou toxique lorsqu'il est ingéré. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

NE PAS évacuer d'effluents contenant ce produit dans les réseaux d'égouts ni dans les lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou tout autre système aquatique.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit frais, sec, bien aéré et sécuritaire. Expédier et entreposer à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et des semences. Garder les contenants hermétiquement fermés.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour obtenir plus de détails sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial ou au fabricant.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN
INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE CALL 1-800-682-5368***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication de pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.